

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 3

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Protection civile № 1-2, janvier 1985

Au centre de ce numéro, l'homme et le chien, une équipe de sauvetage. Quoique ne pouvant être incorporés à la protection civile, les chiens de catastrophe et leurs maîtres collaborent étroitement avec elle. C'est ce qu'exprime M. Urs Ochsenbein, chef de l'instruction de la Société suisse des chiens de catastrophe. Agissant pour une part en collaboration avec les troupes de protection aérienne, la SSCC a développé une méthode détaillée pour instruire le maître et dresser le chien à former une équipe appelée le *K-Team*. Ces équipes sont utilisées depuis 1976 à l'étranger. Depuis 1981, elles appartiennent à la chaîne de sauvetage suisse. Leur engagement dans plusieurs catastrophes naturelles frappant un certain nombre de pays a confirmé la justesse de la méthode proposée par la SSCC. Celle-ci comprend actuellement 76 K-Teams prêts à l'engagement qui, à certaines conditions, peuvent être appelés également par la protection civile. A cet égard, il faut relever que le canton de Genève réalise une expérience-pilote en incorporant les chiens de catastrophe. C'est à l'échelon fédéral que l'incorporation n'est pas indemnisée, communes et cantons restant libres, à cet égard, d'agir comme bon leur semble et... à leurs frais.

Au surplus, le même M. Ochsenbein a élaboré un aide-mémoire qui explique aux cadres des services de sauvetage de la protection civile comment procéder pour localiser et dégager si possible rapidement des personnes ensevelies sous des décombres. Cet aide-mémoire se base sur des expériences réalisées par les troupes de PA, la protection civile ou à l'occasion de plusieurs catastrophes d'origine sismique. Il se fonde également sur les résultats des essais de chiens de catastrophe à la troupe de 1974 à 1976.

Notons aussi que la revue donne, dès ce numéro, la parole aux présidents cantonaux de l'Union suisse pour la protection civile. A tout seigneur, tout honneur, c'est le divisionnaire Denis Borel, ancien chef du Service territorial et des troupes PA, ancien

sous-chef EM logistique de l'EMG et ancien président de l'Association de la Revue militaire suisse qui ouvre les feux en sa qualité de président de la section neuchâteloise. Il insiste sur l'importance de la protection civile pour le soldat dont le courage à se battre est largement tributaire de la protection dont jouit sa famille. C'est à ce titre aussi (et peut-être surtout) que la protection civile est une composante majeure de notre défense générale.

Relevons, pour clore, que l'Office central de la défense édite un aide-mémoire à l'intention des communes pour les aider à maîtriser les cas de catastrophe. Cet aide-mémoire est présenté par M. Jean Dübi, suppléant du directeur de l'OCD. Cet opuscule, conçu pour les communes de 10 000 habitants et plus, peut être adapté aux collectivités plus petites. Toutes y trouveront de précieuses indications, et le rappel, fondamental dans notre système, du rôle premier qu'elles ont à jouer pour garantir l'efficacité et la rapidité des secours.

Défense nationale, février 1985

Plusieurs contributions retiennent l'attention. Et tout d'abord l'article tonique et vigoureux du général Claude Le Borgne: «Stratégies pour l'Europe». L'auteur y met en évidence les différences entre la stratégie américaine et atlantique d'une part, et la stratégie française de l'autre. Il se dessine entre elles une évolution divergente, les Alliés, par le renforcement de leurs moyens classiques, se préparant à une guerre relativement longue que les Français, pour leur part, récusent.

Tout autre chose avec «Le monde libre face à la résistance afghane» que nous proposent MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch et Michel Beaurenaud. Les auteurs nous montrent l'incroyable solitude de la résistance afghane face à l'armée soviétique. Non seulement l'Occident ne lève pas le petit doigt, si l'on excepte quelques crédits américains, mais le monde islamique non plus. Et pourtant, Pierre-Bloch et Beaurenaud estiment que le bilan de la résistance est encourageant, et ils font appel à nos consciences pour que la liberté, là-bas, triomphe.

Mentionnons enfin la seconde partie de l'étude que M. Richard Sola consacre à «La Birmanie: par-delà le rideau de bambou». Dans cet article, M. Sola fait le bilan véritablement catastrophique de la politique économique menée en Birmanie depuis plusieurs décennies. Il insiste sur les contradictions d'une politique générale qui, tout en se voulant autarcique, ne peut cependant pas se passer de l'aide extérieure, que ce soit sur le plan financier, technologique ou intellectuel.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 2, février 1985

Dans son éditorial, le colonel EMG Louis Geiger s'interroge sur l'efficacité de notre système de garde. Il estime que l'instruction, l'équipement et l'engagement de la garde doivent être fondés sur la menace que représentent les troupes de diversion. Il insiste sur le fait que les contrôles opérés par les sentinelles devraient être beaucoup plus approfondis. La garde n'est pas une affaire de sergent-major; elle est de la responsabilité directe du commandant.

Le thème fixé par le Service d'information de la troupe pour 1985/86 est «la dissuasion». Le divisionnaire Seethaler fait, dans un article condensé, le tour des principaux aspects de la question. Il rappelle les buts de notre politique de sécurité et insiste sur le fait que la dissuasion a besoin d'un élément avancé qui n'est autre que notre politique étran-

gère. La dissuasion implique une volonté visible de résister: volonté politique des autorités, volonté civique du peuple, matérielle dans l'équipement et l'instruction de l'armée, de la protection civile et de l'économie de guerre.

Après avoir passé en revue tous les anciens rédacteurs en chef de l'ASMZ, le cap EMG Gerhard Wyss a provoqué une interview collective de l'équipe de rédaction actuelle de la revue. Sous la direction du divisionnaire Seethaler qui assume la responsabilité de l'ensemble, et plus particulièrement celle de la partie «fondamentale» ainsi que de la rubrique «critiques et propositions», trois autres rédacteurs se partagent le travail. Le second, le colonel EMG Geiger, a en charge la partie «instruction et commandement», le major Schenk les annonces des sections de la SSO alors que le colonel Peter Marti présente la rubrique «défense générale et armée» qui revient, comme il le dit lui-même, à exposer «ce qui se trame à Berne».

Notons encore l'article d'un sous-officier supérieur allemand, le Stabsfeldwebel Franz Prox, consacré aux «Groupes de combat de la classe laborieuse», sorte de milice de la République démocratique allemande. Théoriquement destinées à assurer la protection des usines et des entreprises, ces unités sont cependant dotées d'un matériel et pourvues d'une instruction qui en font des éléments parfaitement aptes à une engagement offensif en campagne. Mitrailleuses, lance-mines et canons antichars et motorisation des unités en font un appoint de plus à l'armée nationale populaire.